RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

INPI
FRANCE

L'INPI a détecté des données personnelles dans ce document.
Un masquage de ces données a été réalisé

Annexe 1 – Comptes sociaux au 31 décembre 2024

Partie 1 : HAUSSMANN FINANCEMENT 32

Deloitte.

HAUSSMANN FINANCEMENT 32

Société par actions simplifiée

1 boulevard Haussmann

75009 PARIS

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2024

Deloitte & Associés
6 place de la Pyramide
92908 Paris-La Défense Cedex
France
Téléphone : + 33 (0) 1 40 88 28 00
www.deloitte.fr

Adresse postale :
TSA 20303
92030 La Défense Cedex

HAUSSMANN FINANCEMENT 32

Société par actions simplifiée

1 boulevard Haussmann

75009 PARIS

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2024

À l'associé unique de la société HAUSSMANN FINANCEMENT 32

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par décision de l'associé unique, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société HAUSSMANN FINANCEMENT 32 relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Deloitte.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance, prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes sur la période du 1er janvier 2024 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et règlementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associé unique.

Deloitte.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris-La Défense, le 28 avril 2025

Le commissaire aux comptes

Deloitte & Associés

[redacted]

Aurélien LAGARDE

HAUSSMANN FINANCEMENT 32

Comptes annuels
31/12/2024

Période du 01/01/2024 au 31/12/2024 (Bilan)

Sommaire

1 Comptes annuels *3*

1.1 Bilan actif 4
1.2 Bilan passif 5
1.3 Compte de résultat 6
1.4 Annexe 8

HAUSSMANN FINANCEMENT 32

Comptes annuels

31/12/2024

Actif			Au 31/12/2024			Au 31/12/2023
			Montant brut	Amort. ou Prov.	Montant net	
Capital souscrit non appelé						
Actif immobilisé	Immobilisations incorporelles	Frais d'établissement				
		Frais de développement				
		Concessions, brevets et droits similaires				
		Fonds commercial (1)				
		Autres immobilisations incorporelles				
		Immobilisations incorporelles en cours				
		Avances et acomptes				
		TOTAL				
	Immobilisations corporelles	Terrains				
		Constructions				
		Inst. techniques, mat. out. industriels				
		Autres immobilisations corporelles				
		Immobilisations en cours				
		Avances et acomptes				
		TOTAL				
	Immobilisations financières(2)	Participations évaluées par équivalence				
		Autres participations				
		Créances rattachées à des participations				
		Titres immob. de l'activité de portefeuille				
		Autres titres immobilisés				
		Prêts				
		Autres immobilisations financières				
		TOTAL				
Total de l'actif immobilisé						
Actif circulant	Stocks	Matières premières, approvisionnements				
		En cours de production de biens				
		En cours de production de services				
		Produits intermédiaires et finis				
		Marchandises				
		TOTAL				
	Avances et acomptes versés sur commandes					
	Créances(3)	Clients et comptes rattachés				
		Autres créances				
		Capital souscrit et appelé, non versé				
		TOTAL				
	Divers	Valeurs mobilières de placement				
		(dont actions propres :)				
		Instruments de trésorerie				
		Disponibilités	1 000		1 000	1 000
		TOTAL	1 000		1 000	1 000
Charges constatées d'avance						
Total de l'actif circulant			1 000		1 000	1 000
Frais d'émission d'emprunts à étaler Primes de remboursement des emprunts Écarts de conversion actif						
TOTAL DE L'ACTIF			1 000		1 000	1 000

Renvois : (1) Dont droit au bail
(2) Dont part à moins d'un an (brut) des immobilisations financières
(3) Dont créances à plus d'un an (brut)

Clause de réserve de propriété	Immobilisations	Stocks	Créances clients

Edité à partir de Loop V5.28.2

31/12/2024
Bilan passif

Passif		Au 31/12/2024	Au 31/12/2023
Capitaux propres	Capital (dont versé : 1 000)	1 000	1 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport		
	Ecarts de réévaluation		
	Ecarts d'équivalence		
	Réserves		
	Réserve légale		
	Réserves statutaires		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves		
	Report à nouveau		
	Résultats antérieurs en instance d'affectation		
	Résultat de la période (bénéfice ou perte)		
	Situation nette avant répartition	1 000	1 000
	Subvention d'investissement		
	Provisions réglementées		
	Total	1 000	1 000
Aut. fonds propres	Titres participatifs		
	Avances conditionnées		
	Total		
Provisions	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
	Total		
Dettes	Emprunts et dettes assimilées		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)		
	Emprunts et dettes financières divers (3)		
	Total		
	Avances et acomptes reçus sur commandes (1)		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés		
	Dettes fiscales et sociales		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes		
	Instruments de trésorerie		
	Total		
	Produits constatés d'avance		
	Total des dettes et des produits constatés d'avance		
	Écarts de conversion passif		
	TOTAL DU PASSIF	1 000	1 000
	Crédit-bail immobilier		
	Crédit-bail mobilier		
	Effets portés à l'escompte et non échus		
	Dettes et produits constatés d'avance, sauf (1), à plus d'un an		
	à moins d'un an		
	Renvois : (2) dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques		
	(3) dont emprunts participatifs		

Edité à partir de Loop V5.28.2

Compte de résultat

		France	Exportation	Du 01/01/2024 Au 31/12/2024 12 mois	Du 01/01/2023 Au 31/12/2023 12 mois
Produits d'exploitation (1)	Ventes de marchandises Production vendue : - Biens - Services				
	Chiffre d'affaires net				
	Production stockée				
	Production immobilisée				
	Produits nets partiels sur opérations à long terme				
	Subventions d'exploitation				
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges				
	Autres produits				
	Total				
Charges d'exploitation (2)	Marchandises : Achats Variation de stocks				
	Matières premières et autres approvisionnements : Achats Variation de stocks				
	Autres achats et charges externes (3)				
	Impôts, taxes et versements assimilés				
	Salaires et traitements				
	Charges sociales				
	Dotations d'exploitation : • sur immobilisations : amortissements, provisions • sur actif circulant • pour risques et charges				
	Autres charges				
	Total				
	Résultat d'exploitation A				
Opér. commun	Bénéfice attribué ou perte transférée B				
	Perte supportée ou bénéfice transféré C				
Produits financiers	Produits financiers de participations (4)				
	Produits financiers d'autres valeurs mobilières de placement et créances d'actif immobilisé (4)				
	Autres intérêts et produits assimilés (4)				
	Reprises sur provisions, transferts de charges				
	Différences positives de change				
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
	Total				
Charges financières	Dotations financières aux amortissements et provisions				
	Intérêts et charges assimilées (5)				
	Différences négatives de change				
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
	Total				
	Résultat financier D				
	RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔT (± A ± B - C ± D) E				

Edité à partir de Loop V5.28.2

			Du 01/01/2024 Au 31/12/2024 12 mois	Du 01/01/2023 Au 31/12/2023 12 mois
Produits exceptionnels	Produits exceptionnels sur opérations de gestion Produits exceptionnels sur opérations en capital Reprises sur provisions et transferts de charge	Total		
Charges exceptionnelles	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion Charges exceptionnelles sur opérations en capital Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	Total		
Résultat exceptionnel		F		
Participation des salariés aux résultats		G		
Impôt sur les bénéfices		H		
BÉNÉFICE OU PERTE (± E ± F - G - H)				
(1) Dont	produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs incidence après impôt des corrections d'erreurs			
(2) Dont	charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs incidence après impôt des corrections d'erreurs			
(3) Y compris	- redevances de crédit-bail mobilier - redevances de crédit-bail immobilier			
(4) Dont produits concernant les entités liées				
(5) Dont intérêts concernant les entités liées				

Edité à partir de Loop V5.28.2

SAS HAUSSMANN FINANCEMENT 32

Annexe aux comptes annuels
Date de clôture : 31/12/2024

Annexes

Au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2024 dont le total est de 1 000€ et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste dégageant un résultat de 0 €.

1.1 Description de l'activité

Afin que le lecteur puisse porter un jugement avisé, l'information suivante est communiquée :

La société HAUSSMANN FINANCEMENT 32 a été créée le 9 décembre 2022 et son premier exercice de clôture est au 31 décembre 2022.

L'exercice de cette année a été du 01/01/2024 au 31/12/2024.

1.2 Faits significatifs

Néant.

1.3 Règles et méthodes comptables

Les Comptes Annuels sont établis conformément aux règles édictées par l'ANC n°2016-07 et aux principes comptables fondamentaux (prudence, permanence des méthodes, indépendance des exercices, continuité de l'activité).
Les éléments inscrits en comptabilité sont évalués selon la méthode des coûts historiques.

Les notes ou tableaux ci–après font partie intégrante des Comptes annuels.

1.3.1 Régime fiscal

L'entité HAUSSMANN FINANCEMENT 32 fait partie du groupe d'intégration fiscale de BNP PARIBAS.

1.3.2 Honoraires des Commissaires aux Comptes

Les honoraires de commissariat au compte, qui s'élèvent à 739€, sont supportés intégralement par la maison mère.

1.4 Evènements postérieurs à la clôture

Néant.

1.4.1 État de l'actif immobilisé (brut)

Immobilisations		Début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Valeur fin exercice
Incorporelles	Frais d'établissement et de développement – **TOTAL I**	-	-	-	-
	Autres postes d'immobilisations incorporelles – **TOTAL II**	-	-	-	-
Corporelles	Terrains	-	-	-	-
	Construction sur sol propre	-	-	-	-
	Construction sur sol d'autrui	-	-	-	-
	Inst. gales, agencts et am. des constructions	-	-	-	-
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	-	-	-	-
	Installations générales, agencements, aménagements divers	-	-	-	-
	Matériel de transport	-	-	-	-
	Matériel de bureau et mobilier informatique	-	-	-	-
	Emballages récupérables et divers	-	-	-	-
	Immobilisations corporelles en cours	-	-	-	-
	Avances et acomptes	-	-	-	-
TOTAL III		-	-	-	-
Financière	Participations évaluées par équivalence	-	-	-	-
	Autres participations	-	-	-	-
	Autres titres immobilisés	-	-	-	-
	Prêts et autres immobilisations financières	-	-	-	-
TOTAL IV		-	-	-	-
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV)		-	-	-	-

1.4.2Amortissements de l'actif immobilisé

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS					
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Frais d'établissement et de développement - **TOTAL I**		-	-	-	-
Autres immobilisations incorporelles - **TOTAL II**		-	-	-	-
Terrains		-	-	-	-
Constructions	Sur sol propre	-	-	-	-
	Sur sol d'autrui	-	-	-	-
	Inst. Générales, agencements et aménagements des constructions	-	-	-	-
Installations techniques, matériel et outillage industriels		-	-	-	-
Autres immobilisations corporelles	Inst. Générales, agencements, aménagements divers	-	-	-	-
	Matériel de transport	-	-	-	-
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	-	-	-	-
	Emballages récupérables et divers	-	-	-	-
TOTAL III		-	-	-	-
TOTAL GÉNÉRAL. (I+II+III)		-	-	-	-

1.4.3 Provisions réglementées

Nature des Provisions	Montant au début de l'exercice	Augmentation : Dotations de l'exercice	Diminution : Reprise de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers	-	-	-	-
Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II)	-	-	-	-
Provisions pour hausse des prix	-	-	-	-
Amortissements dérogatoires	-	-	-	-
Dont majorations exceptionnelles	-	-	-	-
Provisions pour prêts d'installation	-	-	-	-
Autres provisions réglementées	-	-	-	-
TOTAL	-	-	-	-

1.4.4État des échéances des créances et des dettes à la clôture de l'exercice

ETAT DES CREANCES			Montant brut	À 1 an au plus	À plus d'un an
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations		-	-	-
	Prêts		-	-	-
	Autres immobilisations financières		-	-	-
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux		-	-	-
	Autres créances clients		-	-	-
	Créance représentative de titre prêtés ou remis en garantie*	Provisions pour dépréciation antérieurement constituée*	-	-	-
	Personnel et comptes rattachés		-	-	-
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux		-	-	-
	État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	-	-	-
		Taxe sur la valeur ajoutée	-	-	-
		Autres impôts, taxes et versements assimilés	-	-	-
		Divers	-	-	-
	Groupe et associés		-	-	-
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)		-	-	-
Charges constatées d'avance			-	-	-
TOTAL			-	-	-

Prêts Accordés en cours d'exercice	-
Remboursements obtenus en cours d'exercice	-

ÉTAT DES DETTES		Montant brut	A 1 an au plus	A + d'1 an et 5 ans au +	A + de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles		-	-	-	-
Autres emprunts obligataires		-	-	-	-
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	à 1 an maximum à l'origine	-	-	-	-
	à plus d'1 an à l'origine	-	-	-	-
Emprunts et dettes financières divers		-	-	-	-
Fournisseurs et comptes rattachés		-	-	-	-
Personnel et comptes rattachés		-	-	-	-
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		-	-	-	-
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	-	-	-	-
	Taxe sur la valeur ajoutée	-	-	-	-
	Obligations cautionnées	-	-	-	-
	Autres impôts, taxes et assimilés	-	-	-	-
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		-	-	-	-
Groupe et associés		-	-	-	-
Autres dettes (dont relatives à des opérations de pension de titres)		-	-	-	-
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie		-	-	-	-
Produits constatés d'avance		-	-	-	-
TOTAL		-	-	-	-

Emprunts souscrits en cours d'exercice	-
Emprunts remboursés en cours d'exercice	-
Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés personne physique à la clôture	-

1.4.5Charges à payer

Libellés	Montant
CONGES A PAYER	
Congés provisionnés	-
Charges sociales provisionnées	-
Charges fiscales provisionnées	-
INTERETS COURUS	
Emprunts et dettes assimilées	-
Dettes part. groupes	-
Dettes part. hors groupes	-
Dettes sociétés en participation	-
Fournisseurs	-
Associés	-
Banques	-
Concours bancaires courants	-
AUTRES CHARGES	
Factures à recevoir	-
RRR à accorder, avoirs à établir	-
Participation des salariés	-
Personnel	-
Sécurité sociale	-
Autres charges fiscales	-
Divers	-
TOTAL	**-**

1.4.6Produits à recevoir

Libellés	Montant
INTÉRÊTS COURUS	
Immobilisations financières	-
Participations groupe	-
Participations Hors groupe	-
Clients	-
Associés	-
Valeurs mobilières de placements	-
AUTRES PRODUITS	
Factures à établir	-
RRR à obtenir, avoirs à recevoir	-
Personnel	-
Sécurité sociale	-
État	-
Divers	-
TOTAL	**-**

1.4.7Produits constatés d’avance

Libellé	Date période		Montants		
	Début	Fin	Exploitation	Financier	Exceptionnel

1.4.8Charges constatées d’avance

Nature	Date période		Montants		
	Début	Fin	Exploitation	Financier	Exceptionnel

1.4.9Capital social

Capital Social	Nombre d'actions	Valeur en capital
Position début de l'exercice	100	10
Mouvements		
Position fin de l'exercice	100	10

1.4.10Variation des capitaux propres

Libellés	N-1	Augmentations	-Diminutions	N
Capital	1 000	-	-	1 000
Réserves, primes et écarts	-	-	-	-
Report à nouveau	-	-	-	-
Résultat	-	-	-	-
Subventions d'investissement	-	-	-	-
Provisions réglementées	-	-	-	-
Autres	-	-	-	-
TOTAL	1 000	-	-	1 000

Annexe 1 – Comptes sociaux au 31 décembre 2024

Partie 2 : AXA REIM France

Axa Real Estate Investment Managers France

Axa REIM France

Exercice clos le 31 décembre 2024

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

ERNST & YOUNG Audit

ERNST & YOUNG Audit
Tour First
TSA 14444
92037 Paris-La Défense cedex

Tél. : +33 (0) 1 46 93 60 00
www.ey.com/fr

Axa Real Estate Investment Managers France
Axa REIM France

Exercice clos le 31 décembre 2024

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

A l'Assemblée Générale de la société Axa REIM France,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société Axa REIM France relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le Code de commerce et par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2024 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 821-53 et R. 821-180 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

- **Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires**

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D. 441-6 du Code de commerce.

- **Informations relatives au gouvernement d'entreprise**

Nous attestons de l'existence, dans la section du rapport de gestion du conseil d'administration consacrée au gouvernement d'entreprise, des informations requises par l'article L. 225-37-4 du Code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 821-55 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris-La Défense, le 26 mai 2025

Le Commissaire aux Comptes
ERNST & YOUNG Audit

David Koestner

Comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2024

AXA Real Estate Investment Managers France SA

AXA IM - RESTRICTED

SOMMAIRE

N° de page

NOTE 1. REGLES ET METHODES COMPTABLES 9

NOTE 2. FAITS MAJEURS DE L'EXERCICE 10

NOTE 3. EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE 11

NOTE 4. MOUVEMENTS DE L'ACTIF IMMOBILISE 11

4.1. ACTIF IMMOBILISE – VALEUR BRUTE 11

4.2. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES - AMORTISSEMENT 12

4.3. IMMOBILISATIONS FINANCIERES - PROVISIONS 12

NOTE 5. ETAT DES CREANCES 12

NOTE 6. CAPITAUX PROPRES 13

NOTE 7. TABLEAU DES PROVISIONS ET DEPRECIATIONS 13

NOTE 8. ETAT DES DETTES 14

NOTE 9. PRODUITS A RECEVOIR 14

NOTE 10. CHARGES A PAYER 15

NOTE 11. CHARGES ET PRODUITS CONSTATES D'AVANCE 15

NOTE 12. VENTILATION DU CHIFFRE D'AFFAIRES 15

NOTE 13. ACHATS ET AUTRES CHARGES EXTERNES 15

NOTE 14. TRANSFERTS DE CHARGES 15

NOTE 15. RESULTAT FINANCIER 16

NOTE 16. RESULTAT EXCEPTIONNEL 16

NOTE 17. VENTILATION DE L'IMPÔT SUR LES BENEFICES 16

NOTE 18. SITUATION FISCALE DIFFEREE OU LATENTE 17

NOTE 19. AUTRES INFORMATIONS 17

NOTE 20. ENGAGEMENTS HORS BILAN 18

NOTE 21. FILIALES ET PARTICIPATIONS 19

AXA IM - RESTRICTED

BILAN

BILAN ACTIF

Rubriques	Montant Brut	Amortissements Provisions	31/12/2024	31/12/2023	Notes
Capital souscrit non appelé					
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES					
Frais d'établissement					
Frais de recherche et développement					
Concessions, brevets et droits similaires	513 950	487 162	26 788	45 261	**4.1 / 4.2**
Fonds commercial					
Autres					
Immobilisations incorporelles en cours					
Avances et acomptes					
IMMOBILISATIONS CORPORELLES					
Terrains					
Constructions					
Installations techniques, matériel, outillage					
Autres	108 976	105 930	3 046	5 294	**4.1 / 4.2**
Immobilisations corporelles en cours					
Avances et acomptes					
IMMOBILISATIONS FINANCIERES					
Participations par mise en équivalence					
Autres participations	6 419 868	3 680 184	2 739 683	13 342 823	**4.1 / 4.3**
Créances rattachées à des participations					
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres immobilisations financières	7 782		7 782	7 782	**4.1**
ACTIF IMMOBILISE	**7 050 576**	**4 273 276**	**2 777 300**	**13 401 159**	
STOCKS ET EN-COURS					
Matières premières, approvisionnements					
En-cours de production de biens					
En-cours de production de services					
Produits intermédiaires et finis					
Marchandises					
Avances et acomptes versés sur commandes	5 100		5 100	8 879	
CREANCES					
Créances clients et comptes rattachés	32 338 229		32 338 229	45 613 079	**5 / 9**
Autres créances	4 123 934		4 123 934	6 973 534	**5 / 9**
Capital souscrit et appelé, non versé					
DIVERS					
Valeurs mobilières de placement					
Disponibilités	43 350 860		43 350 860	23 515 405	
COMPTES DE REGULARISATION					
Charges constatées d'avance	164 531		164 531	138 984	**11**
ACTIF CIRCULANT	**79 982 654**		**79 982 654**	**76 249 881**	
Charges à répartir sur plusieurs exercices					
Primes de remboursement des emprunts					
Ecarts de conversion actif					
TOTAL ACTIF	**87 033 229**	**4 273 276**	**82 759 954**	**89 651 040**	

BILAN PASSIF

Rubriques	31/12/2024	31/12/2023	Notes
Capital	240 000	240 000	**6.1**
Primes d'émission, de fusion, d'apport			
Ecarts de réévaluation			
Ecart d'équivalence			
Réserve légale	24 000	24 000	
Réserves statutaires ou contractuelles, réglementées			
Autres réserves			
Acompte sur dividendes			
Report à nouveau	28 262 456	28 238 283	
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	**14 600 950**	**21 024 173**	
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées			
CAPITAUX PROPRES	**43 127 406**	**49 526 456**	**6.2**
AUTRES FONDS PROPRES			
Produits des émissions de titres participatifs			
Avances conditionnées			
AUTRES FONDS PROPRES			
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES			
Provisions pour risques			
Provisions pour charges	6 758 476	5 353 312	
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	**6 758 476**	**5 353 312**	**7**
DETTES			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			
Emprunts, dettes financières divers			
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		575 426	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	6 097 492	7 176 401	**8 / 10**
Dettes fiscales et sociales	21 988 782	22 370 947	**8 / 10**
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes	4 787 797	4 648 498	**8 / 10**
COMPTES DE REGULARISATION			
Produits constatés d'avance			
DETTES	**32 874 071**	**34 771 272**	
Ecarts de conversion passif			
TOTAL GENERAL	**82 759 954**	**89 651 040**	

Résultat de l'exercice en centimes :	14 600 949,56	21 024 173,46
Total du bilan en centimes :	82 759 953,56	89 651 040,34

COMPTE DE RESULTAT

COMPTE DE RESULTAT

RUBRIQUES	France	Exportation	31/12/2024	31/12/2023	Notes
Ventes de marchandises					
Production vendue de biens					
Production vendue de services	52 979 176	5 430 324	69 744 376	81 682 366	
CHIFFRE D'AFFAIRES NET	52 979 176	5 430 324	69 744 376	81 682 366	**12**
Production stockée					
Production immobilisée					
Subventions d'exploitation					
Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges			1 309 840	3 474 905	**7**
Autres produits			17 952	531	
PRODUITS D'EXPLOITATION			71 072 167	85 157 803	
Achats de marchandises (y compris droits de douane)					
Variation de stock (marchandises)					
Achats de matières premières et autres approvisionnements (et droits de douane)					
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)					
Autres achats et charges externes			15 446 709	17 023 195	**13**
Impôts, taxes et versements assimilés			972 328	895 140	
Salaires et traitements			25 581 750	24 909 915	
Charges sociales			13 036 008	11 792 239	
DOTATIONS D'EXPLOITATION					
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			20 720	28 697	**4**
Sur immobilisations : dotations aux provisions					
Sur actif circulant : dotations aux provisions					
Pour risques et charges : dotations aux provisions			2 715 004	2 805 625	**7**
Autres charges			156 012	8 457	**13**
CHARGES D'EXPLOITATION			57 928 531	57 463 268	
RESULTAT D'EXPLOITATION			**13 143 636**	**27 694 535**	
OPERATIONS EN COMMUN					
Bénéfice attribué ou perte transférée					
Perte supportée ou bénéfice transféré					
BENEFICE ATTRIBUE OU PERTE SUPPORTEE					
PRODUITS FINANCIERS					
Produits financiers de participations			2 681 914	648 230	**15**
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé					
Autres intérêts et produits assimilés			1 008 628	374 977	**15**
Reprises sur provisions et transferts de charges				3 412 302	**7**
Différences positives de change				1 946	**15**
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					
PRODUITS FINANCIERS			3 690 542	4 437 455	
Dotations financières aux amortissements et provisions			123 000		**7**
Intérêts et charges assimilées					**15**
Différences négatives de change			10 788	6 203	**15**
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					
CHARGES FINANCIERES			133 788	6 203	
RESULTAT FINANCIER			**3 556 754**	**4 431 252**	**15**
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS			**16 700 391**	**32 125 787**	

COMPTE DE RESULTAT (suite)

Rubriques	31/12/2024	31/12/2023	Notes
Produits exceptionnels sur opérations de gestion Produits exceptionnels sur opérations en capital Reprises sur provisions et transferts de charges	13 137 461	537 906	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	13 137 461	537 906	**16**
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion Charges exceptionnelles sur opérations en capital Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	10 515 057	3 720 258	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	10 515 057	3 720 258	**16**
RESULTAT EXCEPTIONNEL	**2 622 404**	**(3 182 352)**	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise	594 739	433 641	**18**
Impôts sur les bénéfices	[redacted]	[redacted]	[redacted]
TOTAL DES PRODUITS	87 900 170	90 133 164	
TOTAL DES CHARGES	73 299 220	69 108 991	
BENEFICE OU PERTE	**14 600 950**	**21 024 173**	

ANNEXE

NOTE 1. REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels ont été établis suivant les principes généraux édictés par le règlement ANC 2014-03.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les données chiffrées sont en euros sauf indication contraire.

1.1. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES

Les immobilisations incorporelles et corporelles figurent au bilan pour leur coût d'acquisition et sont amorties selon la nature des biens concernés. Les frais d'acquisitions éventuels sont inclus dans le coût d'entrée des immobilisations.

Les taux d'amortissement retenus pour le calcul de la dépréciation annuelle des immobilisations sont les suivants :

Nature	Durée d'amortissement	Mode d'amortissement
Logiciel	1 à 11 ans	Linéaire
Logiciel créés par l'entreprise	3 à 10 ans	Linéaire
Matériel informatique	2 à 9 ans	Linéaire
Mobilier de bureau	4 à 12 ans	Linéaire
Installations et agencements	5 à 12 ans	Linéaire

1.2. PARTICIPATIONS ET AUTRES TITRES IMMOBILISES

Les immobilisations financières sont valorisées au coût historique d'acquisition. La valeur d'inventaire des titres correspond à la valeur actuelle pour l'entreprise. Un test de dépréciation est effectué afin de déterminer la valeur actuelle des actifs à la date d'inventaire en appliquant la méthode de la quote-part des fonds propres.

Dans l'hypothèse où leurs valeurs actuelles, appréciées sur leurs dernières valeurs liquidatives connues, sont inférieures à leurs coûts historiques, une provision pour dépréciation est comptabilisée.

1.3. CREANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale.
Une dépréciation sur les créances est constatée dès qu'apparaît une perte probable sur la créance. Elle est calculée, compte tenu des circonstances et du principe de prudence, pour le montant constatant la meilleure appréciation du risque de non-recouvrement.

1.4. OPERATIONS EN DEVISES

Les créances et les dettes en monnaies étrangères sont ajustées au cours de clôture, avec comme contrepartie un compte d'écart de conversion actif lorsque la différence correspond à une perte latente, et un compte d'écart de conversion passif dans le cas de gain latent. Ces comptes de régularisation n'entrent pas dans la formation du résultat, mais une provision pour risque de change est constituée pour appréhender les pertes latentes liées aux écarts de conversion actifs.

1.5. REMUNERATION DIFFEREE

Deferred Incentive Plan (DIP)

Le DIP est un plan de rémunération attribué aux salariés éligibles à la rémunération différée selon les principes établis dans la Politique Globale de Rémunération d'AXA Investment Managers (Cf notes 10, 20.2 et 22).

Conformément aux modifications apportées à la règlementation applicable aux sociétés de gestion (AIFM), AXA Investment Managers a fait évoluer sa politique de rémunération sur l'ensemble des entités du groupe.

La provision DIP est étalée en fonction des conditions de présence. Les plans 2022 et 2023 ont été comptabilisés intégralement dès l'attribution aux salariés en l'absence des conditions de présence dans le règlement de ces deux plans.

Les engagements DIP relatifs aux plans des années 2020 à 2024 sont indexés sur la performance d'un panel de fonds mixtes existants. Depuis 2023, le DIP est également indexé sur un indice de performance ESG. Les engagements de DIP 2020 à 2024 sont revalorisés à la dernière valeur liquidative connue au 31 décembre 2024.
.

Plans d'attribution gratuite d'actions AXA sous condition de performance

Le conseil d'administration d'AXA autorise chaque année l'attribution gratuite d'actions AXA au profit de certains salariés et/ou mandataires sociaux éligibles du Groupe AXA dans les conditions prévues par les Règlements de Plans d'attribution gratuite d'actions AXA, sous critère de performance.

Les principales caractéristiques des plans sont les suivantes :

- L'attribution gratuite d'actions AXA permet aux bénéficiaires d'acquérir, à l'issue de la période d'acquisition, les actions AXA qui leur ont été attribuées dans le cadre du plan

- La période d'acquisition est de trois ans pour tous les bénéficiaires d'AXA IM quelle que soit leur résidence fiscale. A l'issue de la période d'acquisition, les actions définitivement acquises peuvent être cédées.

1.6. ENGAGEMENTS DE RETRAITE

Les engagements reconnus au bilan au titre des régimes à prestations définies correspondent à la valeur actuelle de l'obligation à la date de clôture diminuée, le cas échéant, de la valeur de marché des actifs de couverture, toutes deux ajustées des écarts actuariels et coût des services passés non reconnus.

La valeur actuelle de l'obligation est calculée annuellement avec la méthode des unités de crédit projetées. Elle est déterminée en actualisant les prestations futures attendues sur la base de taux de marché d'obligations d'entreprise de première catégorie de même monnaie que celle des prestations qui seront à payer, et de durée comparable à l'obligation sous-jacente.

Les écarts actuariels issus des ajustements liés à l'expérience et des effets de changements d'hypothèses actuarielles sont comptabilisés en charges ou en produits sur la durée de vie active moyenne résiduelle attendue des membres du personnel bénéficiant du régime, pour leur fraction excédant 10 % de la plus grande valeur entre la valeur actuelle de l'obligation et la valeur de marché des actifs de couverture. Ce traitement est conforme à la méthode 1 de la recommandation n° 2013-02 du 7 novembre 2013 de l'ANC.

Le coût des services passés généré lors de l'adoption ou de la modification d'un régime à prestations définies est reconnu en charges, selon un mode linéaire, sur la durée de vie active moyenne résiduelle attendue des membres du personnel bénéficiant du régime.

1.7. RESULTAT EXCEPTIONNEL

Les montants portés en résultat exceptionnel représentent les éléments qui ne se rapportent pas aux activités courantes, et certains éléments exceptionnels du fait de leur nature.

NOTE 2. FAITS MAJEURS DE L'EXERCICE

Le 1er août 2024, AXA a annoncé être entré en négociation exclusive en vue de la cession de son gestionnaire d'actifs AXA Investment Managers (AXA IM) à BNP Paribas.

A l'issue de la procédure d'information-consultation auprès des instances représentatives du personnel des groupes AXA et BNP Paribas, AXA a conclu en décembre 2024 un contrat d'achat d'actions avec BNP Paribas Cardif en vue de la cession d'AXA IM.

La réalisation de la transaction est assujettie aux conditions de clôture habituelles, y compris la réception des approbations réglementaires, et devrait avoir lieu vers la fin du deuxième trimestre 2025.

NOTE 3. EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Néant. La société AXA REIM FRANCE continuera à rester vigilante sur d'éventuels développements à venir.

NOTE 4. MOUVEMENTS DE L'ACTIF IMMOBILISE

4.1. ACTIF IMMOBILISE – VALEUR BRUTE

IMMOBILISATIONS	Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice	Augmentations	
		par réévaluation au cours de l'exercice	acquisitions, créations, apports, virements
Frais établissement et de développement			
Autres postes immobilisations incorporelles			
- logiciels achetés	513 950		
- logiciels créés			
- production de logiciels en cours			
- mali de fusion			
Terrains			
Constructions - sur sol propre			
- sur sol d'autrui			
Install.techn.,mat.,outillage indust.			
- installations générales, agencmts, aménag	10 504		
Autres immob. - matériel de transport			
corporelles - matériel de bureau et informatique, mobilie	98 472		
- emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES	**622 926**		
Participations évaluées par mise en équivalence			
Autres participations	16 900 007		
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières	7 782		
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	**16 907 789**		
TOTAL	**17 530 715**		

IMMOBILISATIONS	Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice
	par virement de poste à poste	par cession, mise HS, mise en équivalence	
Frais établissement et développement			
Autres postes immobilisations incorporelles			
- logiciels achetés			513 950
- logiciels créés			
- production de logiciels en cours			
- mali de fusion			
Terrains			
Constructions - sur sol propre			
- sur sol d'autrui			
Install.techn.,matériel,outillage indust.			
- installations générales, agencmts, aménag.			10 504
Autres immob. - matériel de transport			
corporelles - matériel de bureau et informatique, mobilier			98 472
- emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES			**622 926**
Participations évaluées par mise en équivalence			
Autres participations		10 480 139	6 419 868
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières			7 782
IMMOBILISATIONS FINANCIERES		**10 480 139**	**6 427 650**
TOTAL GENERAL		**10 480 139**	**7 050 576**

Les titres de participation baissent de 10,5 millions d'euros à la suite de la cession des titres de participation que la Société détenait dans le capital de la société AXA Real Estate Investment Managers SGP en abrégé AXA REIM SGP, détenue à 1,3%.

Les autres immobilisations financières pour 7 782 euros sont constituées des cautions pour les parkings de la tour Majunga.

4.2. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES - AMORTISSEMENT

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS				
Immobilisations amortissables	**Amortissements début exercice**	**Augmentations Dotations**	**Diminutions Reprises**	**Amortissements fin exercice**
Frais établissement, développement				
Autres immobilisations incorporelles				
- logiciels achetés	468 689	18 473		487 162
- logiciels créés				
- mali de fusion				
AMORTISSEMENTS SUR IMMOBILISATIONS INCORORELLES	**468 689**	**18 473**		**487 162**
Terrains				
Constructions - sur sol propre				
- sur sol d'autrui				
Install.techn., mat.,outillage				
- installations générales, agencmts, aménag.	6 818	1 050		7 868
Aut. immob. - matériel de transport				
corporelles - matériel de bureau et informatique, mobilier	96 864	1 197		98 062
- emballages récupérables et divers				
AMORTISSEMENTS SUR IMMOBILISATIONS CORPORELLES	**103 682**	**2 248**		**105 930**
TOTAL GENERAL	**572 371**	**20 720**		**593 091**

4.3. IMMOBILISATIONS FINANCIERES - PROVISIONS

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES PROVISIONS POUR DEPRECIATIONS				
	31/12/2023	**Augmentation**	**Diminution**	**31/12/2024**
SEFRI CIME	1 587 000	123 000		1 710 000
FDV Venture	1 970 184			1 970 184
PROVISIONS SUR TITRES DE PARTICIPATION	**3 557 184**	**123 000**	**-**	**3 680 184**
TOTAL GENERAL	**3 557 184**	**123 000**	**-**	**3 680 184**

NOTE 5. ETAT DES CREANCES

	Montant brut	**A 1 an au plus**	**A plus d'un an**	**Notes**
Créances rattachées à des participations				
Prêts (*)				
Autres immobilisations financières - dépôt et cautionnement	7 782		7 782	
Clients douteux ou litigieux				
Autres créances clients (a)	32 338 229	32 338 229		**(1)**
Créance représent. titres prêtés				
Personnel et comptes rattachés	764 365	764 365		
Sécurité Sociale et autres organismes sociaux	243 613	243 613		
- impôt sur les bénéfices				
Etat et autres - taxe sur la valeur ajoutée	646 273	646 273		
- autres impôts, taxes, versements assimilés				
- divers				
Groupe et associés	2 089	2 089		
Débiteurs divers (b)	2 467 593	2 467 593		**(2)**
Charges constatées d'avance	164 531	164 531		
TOTAL	**36 634 476**	**36 626 694**	**7 782**	

(*) Montant : - prêts accordés en cours d'exercice : -
- remboursements obtenus en cours d'exercice : -

(a) avec des entreprises liées : 24 259 932
(b) avec des entreprises liées : 2 353 461

(1) Les créances clients de 32,3 millions d'euros sont principalement composées des créances sur les honoraires facturés aux fonds pour leur gestion.

(2) Les débiteurs divers de 2,5 millions d'euros incluent majoritairement les créances sur les refacturations de services intragroupes.

NOTE 6. CAPITAUX PROPRES

6.1. CAPITAL SOCIAL

Au 31 décembre 2024, le capital social s'élève à 240 000 euros (entièrement libéré et versé), divisé en 15 000 actions de 16 euros chacune.

6.2. VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

	31/12/2023	Affectation du résultat 2023	Résultat 2024	31/12/2024
Capital social	240 000			240 000
Réserve légale	24 000			24 000
Report à nouveau	28 238 283	24 173		28 262 456
Bénéfice de l'exercice	21 024 173	(21 024 173)	14 600 950	14 600 950
TOTAL	**49 526 456**	**(21 000 000) (1)**	**14 600 950**	**43 127 406**

(1) : Dividendes approuvés en 2024, dont versés : 21 000 000

NOTE 7. TABLEAU DES PROVISIONS ET DEPRECIATIONS

Nature des provisions	Montant au début de l'exercice	Dotations	Reprises sans objet	Reprises avec utilisation	Montant à la fin de l'exercice
Provisions pour litiges					
Provision pour risques opérationnels	136 000	250 000	136 000		250 000
Provisions pour risques	136 000	250 000	136 000		250 000
Provision pour engagements de retraite (1)	2 353 792	336 375			2 690 167
Provision Deferred Incentive Plan (2)	2 070 535	1 816 400	45 241	846 080	2 995 615
Provision pour attribution gratuite d'actions aux salariés (2)	792 985	312 229	138 159	144 360	822 695
Provisions pour charges	5 217 312	2 465 004	183 400	990 440	6 508 476
Dépréciation des autres titres immobilisés (3)	3 557 184	123 000			3 680 184
Autres provisions	3 557 184	123 000			3 680 184
TOTAL	**8 910 496**	**2 838 004**	**319 400**	**990 440**	**10 438 660**

Dont dotations et reprises d'exploitation	2 715 004	1 309 840
Dont dotations et reprises financières	123 000	
Dont dotations et reprises exceptionnelles		

(1) Cf notes 1.7 et 20.

(2) Les provisions Deferred Incentive Plan (DIP) et les provisions pour attribution gratuite d'actions aux salariés sont des plans de rémunération différée (cf notes 1.6, 18 et 20). Au 31 décembre 2024, la répartition des actions gratuites AXA attribuées aux salariés se décompose de la manière suivante :

Plan	Droits à actions AXA attribués non encore acquis - Groupe AXA IM	Droits à actions AXA attribués non encore acquis - REIM France
PS 2022	207 599	3 059
PS 2023	158 420	2 919
PS 2024	142 160	1 363
TOTAL	**508 179**	**7 341**

(3) Les dépréciations des titres de participation sont détaillées en note 4.3.

NOTE 8. ETAT DES DETTES

ETAT DES DETTES		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d' 1 an et 5 ans au plus	A plus de 5 ans	Notes
Emprunts obligataires convertibles						
Autres emprunts obligataires						
Emprunts, dettes	- à 1 an maximum					
Etablissement de crédit	- à plus de 1 an					
Emprunts, dettes financières divers						
Fournisseurs et comptes rattachés (a)		6 097 492	6 097 492			**(1)**
Personnel et comptes rattachés		12 543 027	12 543 027			**(2)**
Sécurité sociale, autres organismes sociaux		6 123 196	6 123 196			**(2)**
	- impôt sur les bénéfices					
Etat et autres	- taxe sur la valeur ajoutée	2 892 516	2 892 516			**(2)**
collectivités	- autres impôts, taxes, versements assimilés	430 044	430 044			**(2)**
	- divers					
Dettes immobilisations et comptes rattachés						
Groupe et associés						
Autres dettes (b)		4 787 797	4 787 797			**(3)**
Dettes représentants des titres emprunts						
Produits constatés d'avance						
TOTAL		**32 874 071**	**32 874 071**			

(a) avec des entreprises liées : 5 365 606 euros
(b) avec des entreprises liées : 4 784 624 euros

(1) Les dettes fournisseurs s'élèvent à 6 millions d'euros et se composent principalement des refacturations des fonctions partagées relatives au 4ième trimestre 2024 et du loyer de bureaux à payer en 2025.

(2) Les dettes fiscales et sociales s'élèvent à 22 millions d'euros. Elles sont principalement constituées des dettes de personnel pour 12,6 millions d'euros, de 6,2 millions d'euros de dettes sociales et de 2,9 millions d'euros de dettes de TVA.

(3) Les autres dettes sont majoritairement formées par les avances reçues ou les avoirs émis pour 3,5 millions d'euros, à des clients en position créditeurs au 31/12/2024 à régulariser en 2025.

NOTE 9. PRODUITS A RECEVOIR

	31/12/2024
Autres refacturations inter-compagnies - groupe AXA Investment Managers	2 045 889
Autres refacturations inter-compagnies - groupe AXA	1 640 638
Autres refacturations hors groupe	8 360 023
Créances clients et comptes rattachés	**12 046 549**
Impôt sur les sociétés	1 309 172
Autres créances	**1 309 172**
TOTAL	**13 355 721**

NOTE 10. CHARGES A PAYER

	31/12/2024
Honoraires	708 341
Refacturation des fonctions partagées	616 591
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	**1 324 932**
Provision congés payés	3 195 881
Intéressement et participation des salariés	2 106 214
Taxes diverses liées aux salaires	4 436 303
Autres provisions liées aux salaires (bonus)	8 638 675
Dettes sociales	**18 377 073**
TOTAL	**19 702 005**

NOTE 11. CHARGES ET PRODUITS CONSTATES D'AVANCE

Les charges constatées d'avance, de 164 531 euros au 31 décembre 2024, correspondent aux frais d'assurance, à des charges de location de matériels informatiques, d'abonnement à de la documentation et autres biens et services.

Les produits constatés d'avance : néant

NOTE 12. VENTILATION DU CHIFFRE D'AFFAIRES

	Chiffre d'affaires France	Chiffre d'affaires Export	31/12/2024	31/12/2023
Conseil en gestion	38 208 005	5 831 019	44 039 024	45 819 273
Transactions (Acq / Cession immeubles, parts..)	7 094 226	3 363 492	10 457 718	21 544 387
Développement Fees	6 198 100		6 198 100	4 708 332
Facturation des fonctions partagées	8 720 626	328 909	9 049 535	9 477 374
Autres produits d'activité annexe				133 000
TOTAL	**60 220 956**	**9 523 419**	**69 744 376**	**81 682 366**

NOTE 13. ACHATS ET AUTRES CHARGES EXTERNES

	31/12/2024
Frais propres OPCVM	132 580
Sous-traitance	10 002 939
Autres charges d'exploitations diverses	5 303 255
Honoraires et commissions de courtage	7 935
TOTAL	**17 023 195**

NOTE 14. TRANSFERTS DE CHARGES

Néant.

NOTE 15. RESULTAT FINANCIER

	31/12/2024
Dividendes des filiales	2 681 914
Dividendes reçus	**2 681 914**
Dotations / reprises des provisions pour dépréciation sur titres de portefeuille	(123 000)
Dépréciation des actifs financiers	**(123 000)**
Autres pertes et gains de change	(10 788)
Pertes et gains de change	**(10 788)**
Intérêts sur trésorerie	1 008 628
Intérêts liés à la trésorerie	**1 008 628**
TOTAL	**3 556 754**

NOTE 16. RESULTAT EXCEPTIONNEL

	31/12/2024
Opérations en capital	**2 622 404**
Valeur nette comptable des éléments d'actifs cédés	(10 515 057)
Produit des cessions d'immobilisations financières	13 137 461
RESULTAT EXCEPTIONNEL (BENEFICE)	**2 622 404**

Le résultat exceptionnel 2,6 millions d'euros s'explique uniquement par le résultat de cession des titres de participation que la Société détenait dans le capital de la société AXA Real Estate Investment Managers SGP en abrégé AXA REIM SGP, détenue à 1,3%.

NOTE 17. VENTILATION DE L'IMPÔT SUR LES BENEFICES

VENTILATION DE L'IMPOT	Résultat avant impôt	Impôt dû	Résultat après impôt
Résultat courant	16 700 391	(3 701 545)	12 998 846
Résultat exceptionnel à court terme	2 622 404	(677 236)	1 945 168
Participation des salariés aux fruits de l'expansion	(594 739)	153 591	(441 147)
Crédits d'impôts		98 083	98 083
RESULTAT COMPTABLE	**18 728 056**	**(4 127 106)**	**14 600 950**

Le taux d'impôt sur les sociétés utilisé est de 25,825%.

NOTE 18. SITUATION FISCALE DIFFEREE OU LATENTE

(en euros)	31/12/2024
Impôt dû sur :	
TOTAL ACCROISSEMENTS FUTURS	
Impôt payé d'avance sur :	
Charges non déductibles temporairement (à déduire l'année suivante) :	
Contribution sociale de solidarité	24 836
Participation des salariés	116 541
Charges à payer sur rémunérations variables (payées l'année suivante)	3 067 052
Autres charges à payer	
A déduire ultérieurement :	
Provisions pour risques et charges	64 563
Provision pour restructuration	
Provision pour engagements sociaux	694 736
Provision deferred Incentive Plan (DIP)	773 618
TOTAL ALLEGEMENTS FUTURS	**4 741 346**
SITUATION FISCALE DIFEREE ET LATENTE NETTE	**4 741 346**

Le taux d'impôt sur les sociétés utilisé est de 25,825%.

NOTE 19. AUTRES INFORMATIONS

SOCIETE CONSOLIDANTE

La société AXA Real Estate Investment Managers France SA est consolidée, selon la méthode de l'intégration globale, au niveau de la société AXA dont le siège social se situe au 25 avenue Matignon 75008 Paris (SIRET : 572 093 920 00047).

GROUPE TVA

La société AXA Real Estate Investment Managers France SA est membre du groupe de TVA d'AXA constitué depuis le 1er janvier 2023.

La société AXA Real Estate Investment Managers France SA déclare et paye mensuellement sa TVA à la société AXA. La société AXA déclare la TVA aux impôts en incluant les déclarations de TVA de l'ensemble des membres du groupe de TVA d'AXA.

INTEGRATION FISCALE

La société AXA Real Estate Investment Managers France SA est une filiale détenue indirectement par AXA, société mère du groupe d'intégration fiscale constitué depuis le 1er janvier 2008.

AXA Real Estate Investment Managers France SA constate au titre de chaque exercice l'impôt qu'elle aurait dû verser si elle était imposable distinctement en l'absence d'intégration fiscale. La constatation de cet impôt fait naître une créance d'AXA sur AXA Real Estate Investment Managers France SA d'un montant identique. L'impôt sur les sociétés est versé par AXA.

EFFECTIF MOYEN

L'effectif moyen d'AXA Real Estate Investment Managers France SA sur l'exercice 2024 est de 184 personnes et se décompose comme suit :

- Nombre moyen de salariés (CDI) : 176
- Nombre moyen de salariés (CDD) : 2
- Nombre moyen d'alternants et stagiaires : 6
- Nombre moyen de personnes mises à la disposition de la Société : 0

NOTE 20. ENGAGEMENTS HORS BILAN

ENGAGEMENTS LIES AU PERSONNEL

Rémunération différée

Les DIP (Deferred Incentive Plan) des plans de rémunération attribués aux salariés éligibles à la rémunération différée selon les principes établis dans la Politique Globale de Rémunération AXA Investment Managers (cf notes 1.6, 7 et 18).

Au 31 décembre 2024, le montant non constaté au bilan de la part résiduelle attribuable aux bénéficiaires pour les DIP est de 2,4 millions d'euros.

Engagements de retraite

Les montants des engagements bruts et des actifs du régime s'élèvent respectivement à 4 millions d'euros et 2,3 millions d'euros au 31 décembre 2024. Le montant des écarts actuariels sur les engagements bruts non constatés au bilan, en application de la méthode du corridor et de la prise en compte progressive des services passés, s'élève à 1,3 millions d'euros au 31 décembre 2024.

GARANTIES RECUES

Une garantie financière pour les cartes professionnelles de gestion immobilière et des transactions sur immeubles ou fonds de commerce a été reçue par BNP-Paribas au titre de la loi Hoguet pour un montant maximum 152 450 euros pour une durée d'un an à compter du 01 janvier 2025.

NOTE 21. FILIALES ET PARTICIPATIONS

Filiales et participations	Informations financières								
	Capitaux propres	Quote-part de capital détenue (en %)	Brute	Nette	Prêts et avances consenties par la société et non encore remboursés	Montant des cautions et avals donnés par la société	Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice écoulé	Résultat du dernier exercice clos	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice
Filiales détenues à plus de 10%									
DV III General Partner (3) 2-4, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg Numéro d'immatriculation : B153463 Luxembourg	117 842 600	100%	700 865	700 865			33 781	180 953	
SEFRI CIME Activités et Services (3) 20, place de Catalogne - 75014 PARIS SIREN : 487 950 081 Paris	7 319 631	20%	3 202 039	1 492 039			13 595 961	(498 623)	
FDV Venture (4) 2-4, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg Numéro d'immatriculation : B86049 Luxembourg	88 982	31%	1 970 184	-			-	(20 663)	
European Retail Venture (4) 2-4, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg Numéro d'immatriculation : B109637 Luxembourg	655 653	87%	515 664	515 664			-	-	
Commercial Real Estate Loans General Partner (3) 2-4, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg Numéro d'immatriculation : B157317 Luxembourg	3 067 716	100%	31 000	31 000			964 672	687 620	2 681 914
Filiales détenues à moins de 10%									
OPCI MEDICIS (1) 1 Rue Euler - 75008 Paris Numéro SIREN : 528 825 649 Paris	279 311 887	0%	100	100			18 388 751	11 867 701	
IPD France (2) 42 Avenue de Washington - 75008 Paris Numéro SIREN : 393 183 017 Paris	1 155 852	0%	15	15			5 127 812	60 955	
Total Titres de participation			**6 419 868**	**2 739 683**					**2 681 914**

(1) Comptes annuel 2021
(2) Comptes annuel 2022
(3) Comptes annuel 2023
(4) Comptes annuel 2024